

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20191217-D\_17\_12\_2019\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Affichage : 19/12/2019

**Délibération n°17-12-2019-001**

5.7 Intercommunalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 17 décembre 2019*

Date de convocation	11 décembre 2019
Date d'affichage	11 décembre 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	49 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 17 décembre à 18 H 30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de La Chapelle du Bois,  
sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Eric BARBIER, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Dominique EDON, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Thierry BODIN), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Xavier TERRIER, M. Gérard THOMAS (représentant M. Pierre BOULARD), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÉQUE), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Pierre BOULARD (représenté par M. Gérard THOMAS), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Sylvie FAVRET, M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. André-Pierre GUITTET, Mme Pascale LEVÉQUE (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à Mme Patricia EDET), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE).

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Paul DUBOIS

Examen de la délibération n°1 après accord unanime des élus sur le compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2019.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## MUTUALISATION : CRÉATION DU SERVICE COMMUN AFFAIRES JURIDIQUES/MARCHÉS PUBLICS/SUBVENTIONS ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-4-2,  
Vu les statuts en vigueur de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise,  
Vu la délibération n°26-09-2017-024 en date du 26 septembre 2017 relative à l'approbation du schéma de mutualisation,  
Vu les avis favorables rendus par les comités techniques de la commune de La Ferté Bernard et du Centre de Gestion le 26 novembre 2019,  
Vu l'avis favorable de la Commission administrative paritaire du Centre de gestion en date du 16 décembre 2019,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Thierry RENVOIZE, Vice-président en charge des Moyens généraux et de la mutualisation,

**CONSIDERANT** que la thématique de la « commande publique » apparaît comme une action considérée comme très prioritaire lors de l'élaboration du schéma de mutualisation ;

**CONSIDERANT** que la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise et la Commune de La Ferté Bernard sont les deux plus gros émetteurs de marchés publics du territoire et disposent en leur sein de l'ingénierie nécessaire pour permettre le déploiement d'un service en la matière à destination de toutes les communes notamment ;

**CONSIDERANT** que la Commune de La Ferté Bernard et la CCHS ont décidé de constituer un service commun affaires juridiques, marchés publics, subventions correspondant à la mise en commun de leurs services marchés publics subventions ;

**CONSIDERANT** que cette mutualisation a vocation à regrouper les compétences, les moyens et les personnes en vue d'optimiser le conseil juridique, la veille juridique, la rédaction des actes simples ou complexes, la passation et le suivi administratif et financier des marchés publics et plus généralement des contrats complexes ainsi que les ressources associées constituées principalement des subventions tant dans le montage des dossiers que dans leur exécution ;

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la création d'un service commun « affaires juridiques, marchés publics, subventions » avec la commune de La Ferté Bernard.

**APPROUVE** la convention régissant les modalités d'organisation et de financement de ce service commun.

**AUTORISE** le Président à signer cette convention, ainsi que tout autre document lié à ce dossier.

Adopté à la majorité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 1

Fait et délibéré en séance publique

Le 17 décembre 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU

Pour extrait conforme  
Le 17 décembre 2019